N° 2016/055/1.4 **Feuillet n° 059**

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil seize, le 4 juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 27 juin 2016

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**61**
Présents	**48**
Votants :	**50**
Pour :	**50**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires *:* Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS
Titulaires : Didier CLERJOUX, Jean-Michel LAGORSE, Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Isabelle COMBESCOT, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORCE donne pouvoir à Nadine ELOI, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Arlette VERDIER, Dominique DURAND.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Convention 2016 « soutien aux initiatives culturelles concertées » entre le Département de la Dordogne et la Communauté de Communes

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,
Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence facultative Soutien aux associations culturelles dans le cadre d'une convention conclue avec le Conseil Départemental de la Dordogne,
Vu l'arrêté préfectoral n°2016-S-0049 du 11 avril 2016 portant modification des statuts de la CCTPNTH,

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur la conclusion de la convention de soutien aux initiatives culturelles concertées avec le Conseil Départemental de la Dordogne et l'attribution des subventions inscrites dans celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la Convention 2016 « soutien aux initiatives culturelles concertées » entre le Département de la Dordogne et la Communauté de Communes telle qu'annexée ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/07/2016.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20160704-DE2016055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2016